



Envie de gérer un carré d'arbre ou un bac de plantation existant ?
D'aménager une zone de plantation pour plantes grimpantes ?
De placer des pots, jardinières ou bacs sur le trottoir ?
De réaliser un projet collectif de végétalisation dans l'espace public ?

Rendez-vous sur www.uccle.be pour connaître les procédures, démarches et recommandations pour chaque type de projet !

Infos : Service de l'Environnement - tel: 02/348.68.92 - dd@uccle.brussels

Une initiative de l'Échevinat et du Service de l'Environnement en collaboration avec le service des Affaires Générales, le service de la Voirie et le service Vert

avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Échevins

